Guide complet

L'ÉMERGENCE
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Faire une demande d'aide financière aux études



PRÉSENTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (AFE)

L'aide financière aux études (AFE) est un programme gouvernemental du Québec qui vise à soutenir financièrement les étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans un programme reconnu, dont la formation professionnelle. Elle prend la forme de prêts et bourses, selon la situation financière de l'étudiant et de sa famille.

RESPONSABLE DU BUREAU D'AIDE FINANCIÈRE

Sophie Laframboise

Conseillère en formation scolaire

sophie.laframboise@cssmi.qc.ca

Conditions d'admissibilité

- Être citoyen canadien, résident permanent ou réfugié reconnu.
- Résider au Québec.
- Être inscrit à temps plein
- Être admis dans un programme de formation professionnelle



Documents et informations nécessaires

- Numéro d'assurance sociale (NAS).
- Certificat de naissance ou preuve de citoyenneté/résidence.
- Dernier avis de cotisation de Revenu Québec et/ou de l'Agence du revenu du Canada.
- Relevé de notes ou preuve d'inscription à la formation professionnelle.
- Informations sur les revenus de l'étudiant et, selon la situation, des parents, du conjoint ou de la conjointe.
- Relevé bancaire (pour le dépôt direct).
- Adresse courriel valide.





Codes demandés

Nom du programme	Code du programme
Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux	05405
Secrétariat	05357
Comptabilité	05231
Cuisine	05311
Infographie	05344
Santé, assistance et soins infirmiers	05325
Usinage	05731
Assistance à la personne en résidence privée pour personnes aînées autonomes et semi-autonomes	04257
Service de garde en milieu scolaire	04232
Soutien administratif aux secteurs cliniques	04260



Étapes pour faire la demande

PRÉPARATION

Rassembler tous les documents nécessaires.
Vérifier l'admissibilité sur le site officiel de l'AFE Site de l'aide financière

CRÉATION D'UN COMPTE

Accéder au portail de l'AFE.
Créer un compte en ligne (Mon dossier AFE).
Remplir le profil personnel et scolaire.

REMPLIR LA DEMANDE

Sélectionner l'année scolaire visée.
Compléter le formulaire en ligne en fournissant toutes les informations requises.
Indiquer le code de l'établissement l'Émergence et le code du programme choisi.
Joindre les documents numérisés si demandé.
Vérifier et soumettre la demande.

SUIVI DE LA DEMANDE

Consulter régulièrement le portail pour suivre l'état de la demande.
Fournir tout document supplémentaire demandé par l'AFE.
Prendre connaissance de la décision (lettre d'admissibilité, montant accordé).

Étapes pour faire la demande



5 CALCUL DE L'AIDE FINANCIÈRE

- L'aide est calculée selon :
- Les revenus de l'étudiant et de sa famille.
- Les frais de scolarité et de subsistance.
- La situation familiale (conjoint, enfants à charge, etc.).
- Les ressources et dépenses reconnues.
- Un simulateur est disponible sur le site de l'AFE pour estimer le montant potentiel.

6 DÉPÔT ET UTILISATION DE L'AIDE

- Le montant est généralement versé par dépôt direct dans le compte bancaire de l'étudiant.
- Il peut être utilisé pour les frais de scolarité, matériel, transport, logement, alimentation, etc.

7 OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

- **Aviser l'AFE de tout changement de situation (adresse, statut familial, interruption d'études, etc.).**
- Respecter les conditions de réussite scolaire.
- Rembourser le prêt étudiant selon les modalités prévues après la fin des études.

8 SUIVI DE LA DEMANDE

- Site officiel de l'AFE : afe.gouv.qc.ca
- Service d'aide financière de l'établissement de formation professionnelle
- Ligne d'information de l'AFE : 1 877 643-3750

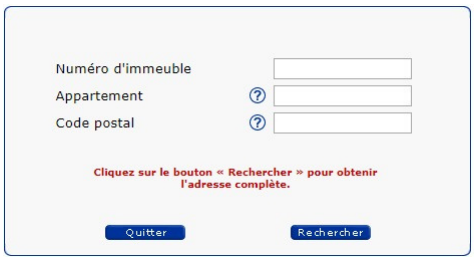
Exemple détaillée d'une demande

Introduction

Ce document pourra vous aider à répondre à certaines questions sur la demande d'aide internet (DAI) ainsi qu'à guider l'étudiant dans le formulaire en ligne. Il n'est cependant pas recommandé d'accompagner, du début à la fin, l'étudiant dans sa demande.

Section 1 : Identité et citoyenneté





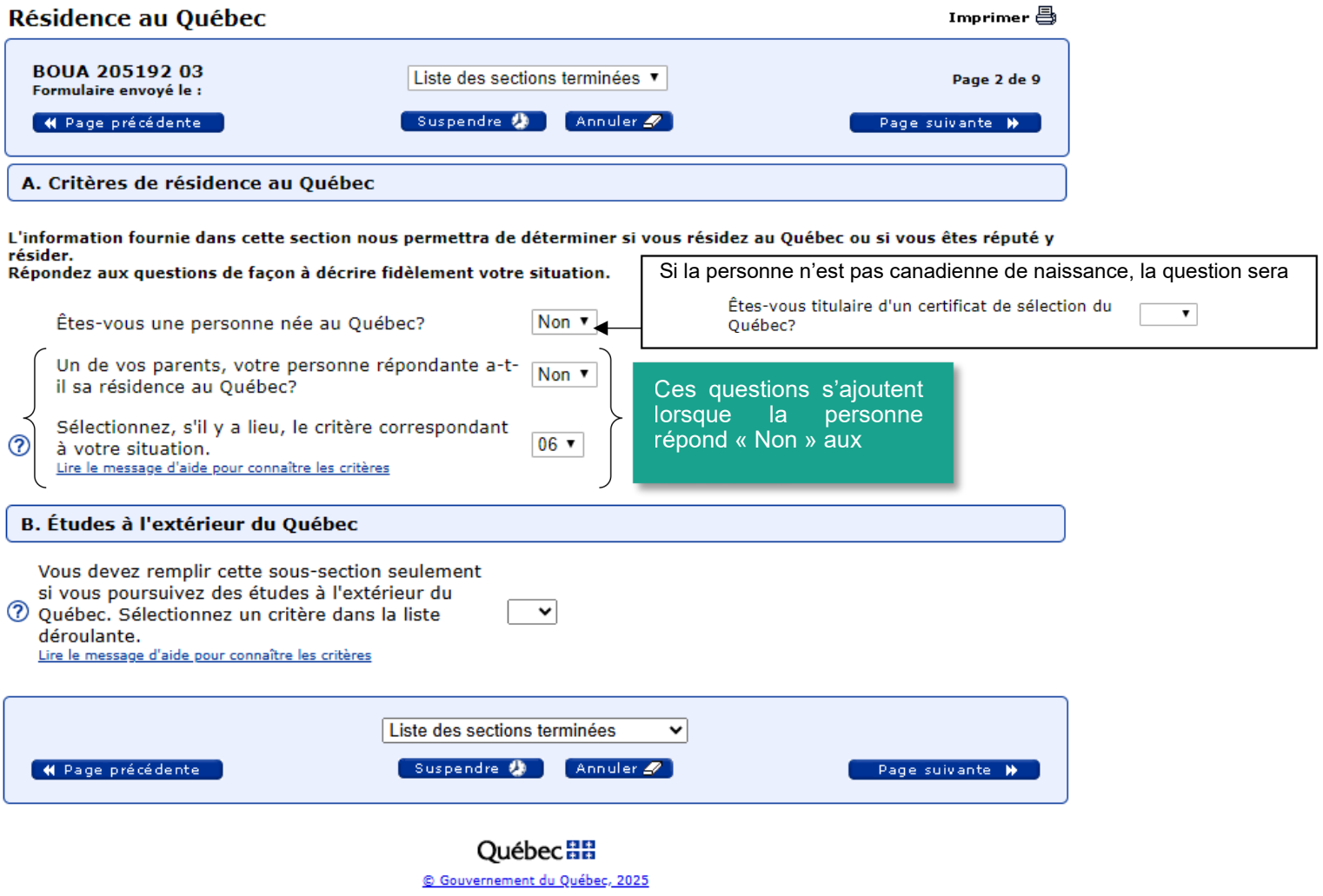
Entrer le numéro d'immeuble, d'appartement (s'il y a lieu) et le code postal au format X9X9X9

Cliquer sur *Rechercher*

Sélectionner l'adresse dans la liste et cliquer sur *Enregistrer*

Si l'adresse est absente de la liste, cliquer sur *Saisir une adresse*

Section 2 : Résidence au Québec
(Critère hors Québec et mandataire si nécessaire)



Section 3 : Renseignements scolaires

Études temps partiel avantles étudestempsplein (pointA)et inscription des périodes d'études au régulier (point B) ou en formation continue (point C)

Renseignements scolaires

Imprimer

BOUA 205192 03
Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées

Page 3 de 9

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Études poursuivies

A. Études à temps partiel poursuivies avant le début des études à temps plein

A. Études à temps partiel avant le début des études à temps plein en 20XX-20YY

Personne réputée poursuivre des études à temps plein

Vous êtes *une personne réputée poursuivre des études à temps plein* même si vous étudiez à temps partiel, si votre période d'études compte au moins 20 heures d'enseignement par mois ***et*** que vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez atteint 20 semaines de grossesse.
- Vous êtes chef de famille monoparentale et vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 12 ans au 30 septembre 20XX.
- Vous habitez avec un enfant (le vôtre ou celui de votre conjointe ou de votre conjoint) qui est âgé de moins de 6 ans au 30 septembre 20XX.
- Vous habitez avec un enfant (le vôtre ou celui de votre conjointe ou de votre conjoint) qui présente une déficience fonctionnelle majeure ou un trouble de santé mentale.
- Vous avez une déficience permanente entraînant une incapacité significative et persistante
- Vous participez au *Programme d'aide et d'accompagnement social Réussir* ou vous êtes prestataire du *programme de Revenu de base* du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Si vous êtes **une personne réputée poursuivre des études à temps plein**, vous n'avez pas à remplir cette section. Passez au point B ci-dessous.

Si, *sans être* **une personne réputée poursuivre des études à temps plein**, vous êtes ou étiez une personne inscrite, au cours des 4 mois précédant vos études à temps plein, à :

- moins de 12 unités (crédits) à l'université, ou
- moins de 180 heures d'enseignement au collégial,

sélectionnez **OUI.**

Oui

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement à la première question. Si vous ne co... cliquez sur le bouton « Rechercher ».

Code de l'établissement d'enseignement

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement.
Si vous ne connaissez pas ce code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Nombre d'heures

Nombre d'unités

Résidiez-vous ou résiderez-vous chez vos parents, votre personne répondante?

Cliquez sur le bouton « Rafraîchir » et vérifiez ensuite les renseignements scolaires.

Rafraîchir

Concerne l'université et le cégep. Vous devez aller plus loin pour la FP

C. Études à temps plein ou réputées à temps plein au secondaire à la formation professionnelle, au collégial ou à l'extérieur du Québec en cheminement continu

Études en cheminement continu : Oui

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement à la première question et le code de votre programme d'études à la deuxième. Si vous ne connaissez pas ces codes, cliquez sur le bouton « Rechercher ».

Date de début des études pour cette situation : (AAAAMMJJ)

Date de fin des études pour cette situation : (AAAAMMJJ)

Ou durée de votre programme d'études en nombre de semaines

Ou durée de votre programme d'études en nombre de mois

Code de l'établissement d'enseignement : 841401

CFP L'Émergence 851402

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement.
Si vous ne connaissez pas ce code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Voir la page des codes demandés

Code du programme d'études : 05242

Inscrivez le code ou le nom de votre programme d'études.
Si vous ne connaissez pas le code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Résiderez-vous chez vos parents, votre personne répondante au cours de cette période? Oui

Cliquez sur le bouton « Rafraîchir » et vérifiez ensuite les renseignements scolaires.

Rafraîchir

Études à l'automne 20YY

Prévoyez-vous poursuivre vos études à temps plein ou réputées à temps plein dans un délai de 4 mois ou moins, débutant le mois suivant la fin de vos études en 20XX-20YY?

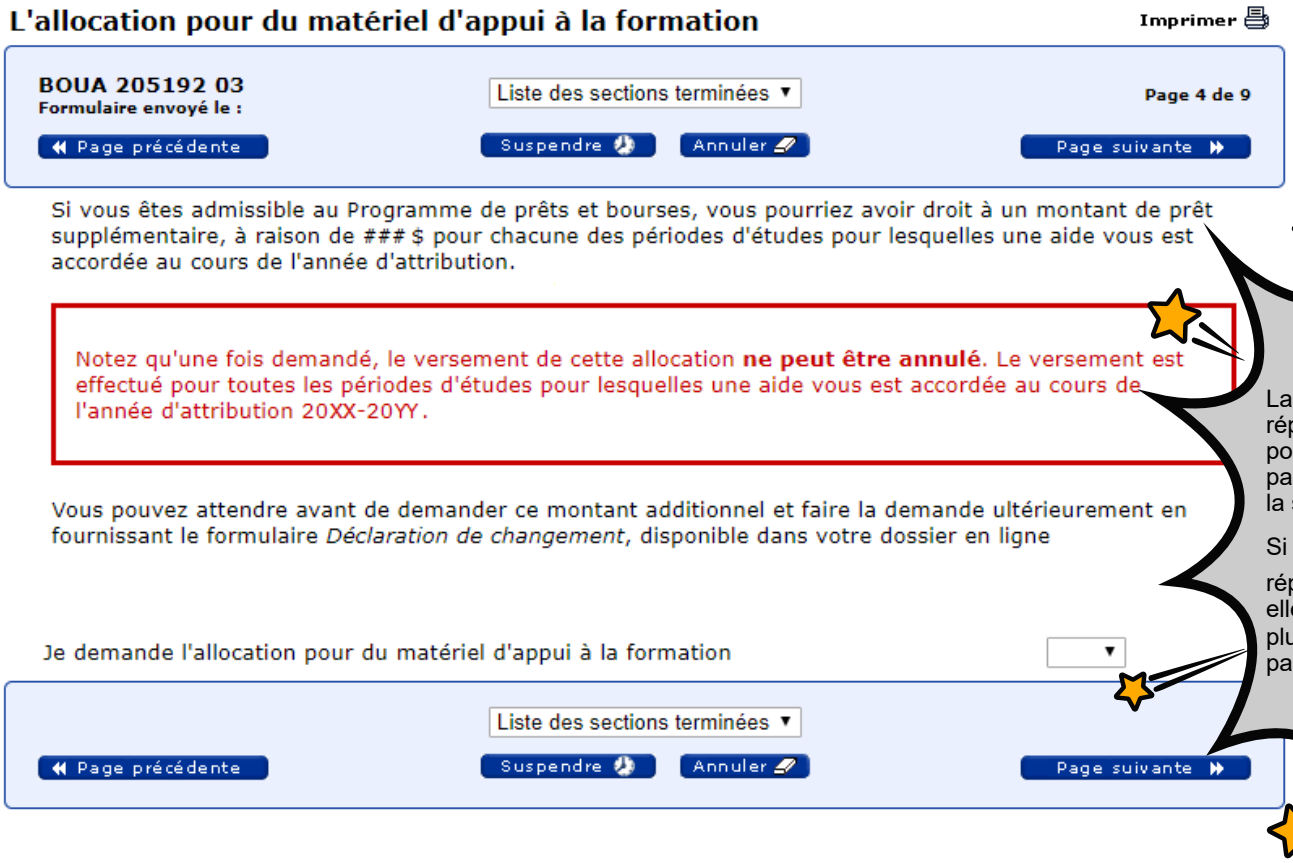
Si votre retour aux études est incertain, veuillez répondre "Non" pour le moment et effectuer une déclaration de changement par la suite, si nécessaire.

Poursuite des études à l'automne suivant : important pour le calcul des frais de réputé inscrit.

Liste des sections terminées

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Section 4 : Allocation pour du matériel d'appui à la formation



La personne qui répond « Non » pourra modifier par « Oui » par la suite.

Si la personne répond « Oui », elle ne pourra plus modifier par « Non ».

Section 5 : Situation de la personne aux études

Situation de la personne aux études

Imprimer

BOUA 205192 03
Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées

Page 5 de 10

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

A. État matrimonial

État matrimonial: Personne mariée

Date de début de cet état matrimonial (Sauf si vous êtes célibataire) (AAAAMMJJ)

Vous devez fournir les renseignements demandés qui concernent votre personne conjointe.

Nom

Prénom

Date de naissance (AAAAMMJJ)

Code permanent

Cette section s'ajoutera lorsque la personne voudra passer à la page suivante, après avoir indiqué *Marié*, *Uni civilement* ou en *vie maritale*.

B. Déficience permanente entraînant une incapacité significative et persistante

Êtes-vous atteint d'une déficience permanente entraînant une incapacité significative et persistante ? Non

DFM "OUI"

C. Autonomie en fonction de la situation familiale

		Date (AAAAMMJJ)	Date de fin (AAAAMMJJ)
Je suis ou j'ai été le parent biologique ou adoptif d'un enfant.	Non		
Je suis célibataire et mes **deux parents** sont décédés.	Non		
Veuillez inscrire la date du décès de votre **parent**: (Ame M)			
Veuillez inscrire la date du décès de votre **parent**: (Sek N)			
Je suis chef de famille monoparentale et j'ai au moins un enfant à ma charge qui habite avec moi.	Non		
Je vis avec une personne conjointe de fait (sans être marié ou uni civilement) et au moins un enfant (le mien ou celui de ma personne conjointe).	Non		

Erreur fréquente – Incohérence de données:
Ladatededébutd'unesituationne peut pas être la même qu'une date de fin.

Exemple : La personne en vie maritale se sépare et devient chef de famille monoparentale le 15janvier20XX

Situations		**Correct**	**Incorrect**
Je vis avec une personne conjointe de fait …	Fin	20XX-01-15	20XX-01-15
Je suis chef de famille monoparentale…	Début	20XX-01-16	20XX-01-15

DFM – « oui » : Si la personne a une déficience (attestée lors d'une demande d'aide antérieure) la réponse est déjà « oui » et le message suivant apparaîtra : *Selon l'information à votre dossier, vous êtes déjà une personne réputée aux études à temps plein. Si votre situation a évolué ou si d'autres mesures sont nécessaires, vous pouvez nous en informer en transmettant le formulaire Certificat médical – Déficience permanente entraînant une incapacité significative et persistante (1015).*

D. Autonomie en fonction des études

J'ai un diplôme de 1er cycle universitaire du Québec (baccalauréat).	Non	
J'ai un diplôme de 1er cycle universitaire ou l'équivalent obtenu à l'extérieur du Québec. (Généralement, il s'agit d'un diplôme obtenu après un minimum de trois années d'études universitaires.)	Non	
Je poursuis des études de 2e ou de 3e cycle universitaire durant toutes les périodes d'études de l'année scolaire, sans avoir de diplôme de 1er cycle.	Non	
J'ai obtenu un diplôme d'études supérieures 1 en musique ou une attestation d'études au terme de trois années de formation universitaire dans un conservatoire de musique ou d'art dramatique du Québec.	Non	

Répondez à la question ci-dessous uniquement si vous êtes célibataire ET que toutes les réponses ci-dessus (sous-sections « C » et « D ») sont « NON ».

		Date (AAAAMMJJ)
J'ai fait des études universitaires au Québec pendant au moins trois ans et j'ai accumulé, dans un même programme d'études, 90 unités (crédits).	Non	

Cliquez ici pour obtenir plus de détails.

Répondez à la question suivante uniquement si la case précédente affiche « NON ».

J'ai fait des études universitaires à l'extérieur du Québec à temps plein pendant au moins trois ans dans un même programme d'études.	Non	

Cliquez ici pour obtenir plus de détails.

Répondez à la question suivante uniquement si la case précédente affiche « NON ».

J'ai cessé d'étudier à temps plein pendant au moins sept ans, consécutifs ou non.	Non

Cette section s'ajoutera lorsque la personne voudra passer à la page suivante, si elle n'est pas autonome avec les critères précédents.

E. Autonomie en fonction du temps passé sur le marché du travail

J'ai cessé d'étudier à temps plein pendant une ou des périodes totalisant 24 mois	Oui	✓

En répondant ***«Oui»*** à la question suivante, ***vous aurez à remplir un formulaire et fournir toutes les pièces justifiant la ou les situations qui s'appliquent à vous.***

S'ajoute si la réponse est « Oui ».

Pendant au moins 2 ans, ***sans avoir été aux études à temps plein***, avez-vous été dans une ou les deux situations suivantes:

- J'ai occupé un emploi rémunéré (travail salarié ou autonome) ou reçu des prestations d'assurance-emploi, des prestations de remplacement du revenu liées à la COVID 19 ou des indemnités de remplacement de revenu (CNESST, SAAQ, Retraite Québec, RPC, EDSC, MIFI).
- J'ai subvenu à mes besoins ***tout en résidant ailleurs*** que chez mes parents, ma personne répondante.

Cette section s'ajoutera lorsque la personne voudra passer à la page suivante, si elle n'est pas autonome avec les critères précédents.

F. Situation familiale particulière

Répondez oui si, avant le 1er janvier 20XX, vos parents ont toujours résidé à l'extérieur du Canada. Non

Je suis célibataire et dans l'une des situations familiales suivantes : Aucune situation

Je reçois une pension alimentaire de mes parents en vertu d'un jugement de la cour. Non

Si vous avez répondu Oui à la question précédente, indiquez qui précisément vous verse cette pension alimentaire.

Si la personne n'est pas canadienne de naissance.

Si elle est mariée ou uni civilement, la section F portera plutôt sur la personne conjointe (voir encadré au bas).

G. Étudiante avec contribution des parents

Est-ce que vos parents vivent ensemble (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas divorcés, ne sont pas séparés légalement (judiciairement), ne sont pas séparés de fait, et que les deux ne sont pas décédés)? Non

S'ajoute si la réponse est « Non »

Désignez la personne avec qui vous résidez. Si vous ne vivez avec aucune des personnes mentionnées, veuillez préciser chez laquelle vous avez résidé en dernier. Votre parent (Sek N)

Si la personne n'a aucun critère d'autonomie. Pour que la section G s'affiche, la personne doit compléter la section F, même lors d'une DCI.

Liste des sections terminées

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Section F – *Marié* ou *Uni civilement*

F. Situation familiale particulière

Répondez oui si, avant le 1er janvier 20XX, votre personne conjointe a toujours résidé à l'extérieur du Canada.

Ma personne conjointe est introuvable.

Si la personne n'est pas canadienne de naissance.





Autres programmes de soutien financier

Imprimer

ZIAM 245882 02
Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées

Page 5 de 8

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Veuillez indiquer si vous avez bénéficié d'aide sociale le mois précédent le début de vos études

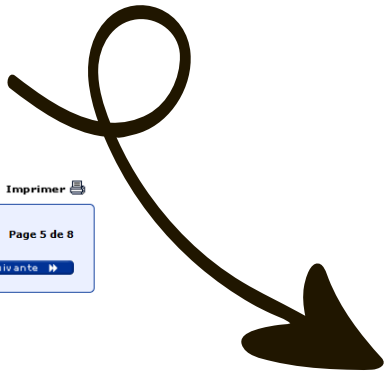
Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale ou Programme objectif emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou programme semblable offert dans une autre province.

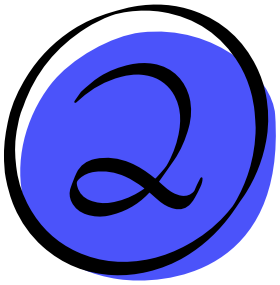
Veuillez indiquer si vous bénéficiez ou avez bénéficié des programmes de soutien financier suivants entre le 1er juillet 20XX et le 31 août 20YY.

	Date de début (AAAAMMJJ)	Date de fin (AAAAMMJJ)
Mesure de formation de la main-d'oeuvre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans un établissement d'enseignement **collégial public** ou un établissement d'enseignement relevant d'un **centres de services scolaires**.		
Mesure de formation de la main-d'oeuvre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans un établissement d'enseignement **secondaire privé, collégial privé ou universitaire**, ou encore concernant un **programme autofinancé** offert dans un établissement d'enseignement **collégial public**.		

Liste des sections terminées

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante





Ressources financières

Imprimer

PROM 276085 02
Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées

Page 7 de 9

Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Arrondir au dollar le plus près

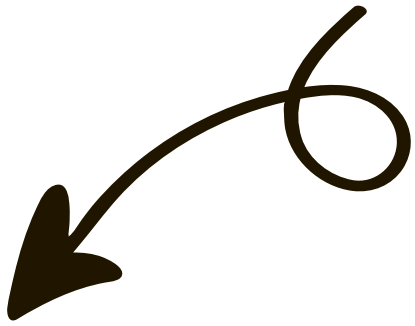
Vous devez donner une estimation aussi précise que possible de vos revenus.
Vous devez fournir les renseignements concernant vos revenus pour l'année 20XX (du 1er janvier au 31 décembre 20XX).
Vous devez également déclarer les revenus bruts en provenance d'une autre province ou d'un autre pays. Inscrivez ces montants en devises canadiennes.

En l'absence de revenus, vous devez inscrire « 0 » (zéro).

A. Revenus d'emploi et revenus assimilables à des revenus d'emploi

Revenus bruts d'emploi salarié Y compris les revenus non considérés (par exemple : revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin)	,00 $
Revenus non considérés (par exemple: revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin)	,00 $
Revenus nets de travail autonome ou revenus nets d'entreprise	,00 $
Prestations d'assurance-emploi au sens de la Loi sur l'assurance-emploi (y compris les prestations de maternité, de maladie, etc.) versées par Emploi et Développement social Canada (EDSC).	,00 $
Prestations reçues en vertu du Régime québécois d'assurance parentale	,00 $
Somme reçue d'Emploi-Québec pour votre participation à une mesure de formation de la main-d'oeuvre ou du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en vertu du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)	,00 $
Indemnités de remplacement de revenu de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)	,00 $
Indemnités de remplacement de revenu de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	,00 $
Indemnités de remplacement de revenu pour les victimes d'actes criminels et indemnités de remplacement de revenu pour les personnes ayant accompli des actes de civisme (IVAC)	,00 $
Rentes ou pensions de retraite ou d'invalidité du Régime de rentes du Québec (Retraite Québec) ou du Régime de pensions du Canada (RPC), les prestations du supplément de revenu garanti	,00 $
Prestations d'un régime de retraite (privé ou public)	,00 $





B. Autres revenus

Montants que vous avez reçus ou que vous recevrez directement à titre de rentes d'orphelin, de rentes d'enfant de personne invalide (Retraite Québec, RPC), de rentes de conjoint survivant (Retraite Québec, RPC), d'indemnités de décès sous forme de rentes en application d'une loi et de rentes d'enfant de victime d'acte criminel (CNESST)	,00 $
Pension alimentaire (montant total que vous avez reçu ou recevrez en 20XX pour vous-même ou le cas échéant, pour votre ou vos enfants). Ne pas inclure les prestations gouvernementales pour enfants.	,00 $
Revenus de placements (intérêts, dividendes et gains en capital), de succession, de fiducie ou de donation	,00 $
Allocations du ministre de la Sécurité publique et allocations du ministre des Services aux autochtones Canada ou d'un conseil de bande ou sommes reçues à titre de remboursement des frais de scolarité (ex : bourse d'exonération des droits de scolarité)	,00 $
Bourses. ***Ne déclarez pas*** les bourses décernées par l'Aide financière aux études (Programme de prêts et bourses et Programme d'allocation pour des besoins particuliers) et la contribution financière reçue dans le cadre du Programme Explore.	,00 $
Bourse du Programme de bourse de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires de certaines formations ou la bourse Perspective Québec	,00 $
Montant que vous avez retiré d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et la contribution financière reçue dans le cadre du Programme Explore Veuillez noter que ces montants ne sont pas pris en compte dans le calcul de votre aide financière. Ainsi, vous n'êtes pas dans l'obligation de l'indiquer. Par contre, comme les revenus déclarés à l'Aide financière aux études sont systématiquement vérifiés auprès de Revenu Québec à la fin de l'année, indiquer ces montants pourrait vous éviter d'avoir à justifier un écart de revenus.	,00 $

Au cours des quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 20XX - 20YY, avez-vous occupé, occupez-vous ou occuperez-vous un emploi rémunéré (travail salarié ou autonome) tout en résidant ailleurs que chez vos parents, votre personne répondante? Oui

Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, inscrivez le nom de votre employeur ou de l'un de vos employeurs ainsi que l'adresse de votre lieu de travail.

S'ajoute si la réponse est « Oui ».

Nom de l'employeur
Numéro d'immeuble
Rue
Direction
Ville, village, municipalité
Province
Pays
Code postal

Si la personne n'a pas de critère d'autonomie lié à l'état civil ou à la situation familiale

Liste des sections terminées
Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Section 8 : Enfants à charge

S'affiche si la personne est «parent» OU si elle est mariée, unie civilement ou en vie maritale

Annexe A 20XX-20YY
Enfants à la charge de la personne aux études

Imprimer

BOUA 205192 03
Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées
Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Page 8 de 10

Si vous n'avez aucun enfant à votre charge, cochez la case ci-contre et passez à la page suivante

Pour chaque enfant à votre charge, veuillez fournir les renseignements demandés.

- **Vous devez déclarer exclusivement les enfants célibataires qui ne sont pas parent biologique ou adoptif et qui n'est pas enceinte d'au moins 20 semaines.**
- **N'inscrivez pas non plus de renseignements concernant l'enfant de 18 ans ou plus qui n'est pas aux études à temps plein.**
- **Notez que les enfants d'âge préscolaire n'ont pas de code permanent.**

Vous devez tenir compte de sa situation au 30 septembre 20XX pour déterminer son lieu de résidence.

Nom | Prénom | Date de naissance | Code permanent | Supprimer
Niveau | Réside à votre domicile

Ajouter enfant

Liste des sections terminées
Page précédente | Suspendre | Annuler | Page suivante

Section 9 : Déclaration sur l'honneur et envoi du formulaire

Déclaration sur l'honneur et envoi du formulaire

Imprimer

BOUA 205192 03
Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées

Page 8 de 9

Page précédente | Suspendre | Annuler

Attention!

En vertu de la Loi sur l'aide financière aux études, vous avez l'obligation de nous aviser de tout changement qui se produit au cours d'une année et qui pourrait influer sur le montant d'aide financière qui vous est accordé.

Un dossier comportant des pièces justificatives ou des informations manquantes ou contenant des données inexactes pourrait vous amener bien des inconvénients, tels que la suspension des versements prévus, l'obligation de rembourser immédiatement une aide versée en trop et la non admissibilité, pour une période de deux ans, au Programme de prêts et bourses et au Programme de prêts pour les études à temps partiel.

Déclaration sur l'honneur

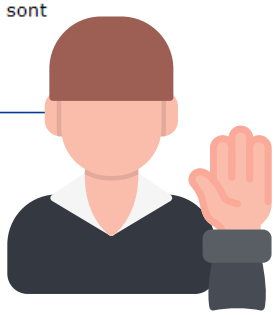
Je, **A BOUX**, dont le code permanent est **BOUA20519203**, déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je le déclare.

Attention!

Cliquez sur le bouton suivant pour envoyer votre formulaire.

Envoyer



Lorsque vous aurez cliqué sur le bouton « Envoyer » :

- Vous aurez accès à la page « Documents requis », qui vous permettra de connaître les documents que vous avez à fournir, le cas échéant.

- La mention « En consultation seulement » apparaîtra dans le haut de votre formulaire. Vous pourrez, à tout moment, le consulter en utilisant la liste des sections terminées (qui se trouve en haut de chaque page) pour naviguer d'une section à l'autre. Toutefois, vous ne pourrez y apporter aucune modification.

- Si vous désirez modifier les renseignements qui paraissent dans votre formulaire, vous pourrez le faire en ligne à l'aide du formulaire *Déclaration de changement*, qui sera disponible dans 24 heures environ. Parcourez les sections une à une afin de faire tous les changements appropriés.



Section 10 : Documents requis, confirmation et rappels

Formulaire envoyé le :2019-10-25 Liste des sections terminées Page 10 de 10

En consultation seulement

Page précédente Quitter

Confirmation de la réception de votre demande d'aide financière



Votre *demande d'aide financière pour l'année 20XX-20YY* a bien été reçue le 25 octobre 20XX. Cette demande sera traitée sur réception des documents requis, s'il y a lieu.

Documents nécessaires pour le traitement de votre demande d'aide financière

Pour chaque situation indiquée ci-après, vous devez fournir les documents pertinents en tenant compte de votre situation particulière. Pour savoir quels documents vous devez fournir, cliquez sur le bouton *Documents* présent dans chacune des situations.

Il vous sera utile de prendre en note le nom exact des formulaires ou des autres pièces justificatives que vous devez nous transmettre. Ainsi, vous serez en mesure de rassembler dans votre ordinateur les versions numériques de ces documents.

Ne fournissez que les documents qui vous sont demandés et assurez-vous de le faire **avant le 9 décembre 20XX**.

Liste des situations :

Document (s) devant être transmis par le tiers

- Ma conjointe ou mon conjoint doit remplir une déclaration de conjoint. Il ou elle peut le faire en ligne en utilisant les Services en ligne de notre site web.

 Documents

Document (s) devant être transmis par l'étudiante

- Je suis titulaire d'un certificat de sélection du Québec.

 Documents

- Je suis résidente permanente.

 Documents



Déposer vos documents directement à votre dossier en ligne accélère de façon notable le traitement de votre dossier.

Déposer un document requis





Envoyer un document par la poste

Démarche concernant l'expédition des documents requis

Si vous n'êtes pas en mesure de déposer un document en format numérique à votre dossier en ligne, vous pouvez nous le faire parvenir par la poste. Les documents originaux ne seront pas retournés, mais les photocopies sont acceptées. Aucun document requis ne doit être transmis par télécopieur.

Démarche concernant l'expédition des documents requis

Étape 1

Ayez en main le document ou rassemblez les documents que vous devez nous transmettre pour que votre dossier soit complet. Attention! Si vous avez reçu un avis par courrier électronique ou postal concernant la transmission de documents requis, vous devez également joindre une copie de cet avis aux documents demandés.

Étape 2

Inscrivez votre code permanent sur chaque document.

Étape 3

Vous devez imprimer et joindre le bordereau d'accompagnement à votre envoi.

- Bordereau d'accompagnement (Afficher et imprimer le bordereau d'accompagnement.) Si vous n'avez pas accès à une imprimante

Votre *demande d'aide financière pour l'année 20XX-20YY* a bien été reçue le 25 octobre 20XX. Cette demande sera traitée sur réception des documents requis, s'il y a lieu.

Joignez le bordereau d'accompagnement exigé pour ce ou ces documents et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante :

Aide financière aux études
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Attention : Veuillez prendre note que tous vos documents requis doivent nous parvenir en un seul envoi. Dès la réception d'un document, l'Aide financière aux études présume qu'elle a reçu tous les documents nécessaires au traitement de votre dossier.

Consultation de votre demande

Vous pouvez en tout temps consulter votre formulaire après l'avoir envoyé. Il vous suffit de procéder comme vous l'avez fait quand vous l'avez rempli.



Conseils pratiques

L'ÉMERGENCE
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Faire la demande le plus tôt possible avant le début de la formation.
- Préparer tous les documents à l'avance pour éviter les délais.
- Consulter régulièrement le portail pour ne manquer aucune communication.
- Demander de l'aide au service d'aide financière de l'établissement en cas de doute.

Responsable du bureau d'aide financière

Sophie Laframboise

Conseillère en formation scolaire

sophie.laframboise@cssmi.qc.ca